

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 16/10/2026		N° DU PROCÈS-VERBAL 26022250																																																													
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances critiques		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																															
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié Défaillance(s) critique(s) 6.2.5.a.3. SIEGE CONDUCTEUR : Siège mal fixé Défaillance(s) majeure(s) 7.1.2.a.2. ETAT DES CEINTURES DE SECURITE ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité obligatoire manquante ou non montée, AVG. 7.1.5.b.2. AIRBAG : Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule 8.2.22.c.2. OPACITE : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0688 P20EA 8.2.22.e.2. OPACITE : Contrôle impossible des émissions à l'échappement Défaillance(s) mineure(s) 5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable, AVG,AVD,ARD,ARG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, G. 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, G.																																																															
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire																																																																	
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																	
N° D'AGRÈMENT : S013S485 (9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN ST VICTORET (3) COORDONNÉES : Tel. : 0442889964 8/10 AV de l'Europe 13700 MARIGNANE																																																																	
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																	
N° D'AGRÈMENT : 013S1586 SIGNATURE : 																																																																	
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																	
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation GW-434-LZ (F) 19/04/2024 19/04/2024																																																																	
Marque Désignation commerciale MERCEDES BENZ CLASSE GLE																																																																	
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre W1NFD0GB3RB159322 M1 VP																																																																	
Type/CNIT Énergie M1GMB2VP062P839 GL																																																																	
Document(s) présent(s) Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules																																																																	
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 8585		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																															
MENTIONS LÉGALES																																																																	
- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.		<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td></td> <td>+2.5m/Km</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td></td> <td>4%</td> <td></td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td></td> <td>1288daN</td> <td></td> <td>1358daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>418daN</td> <td>462daN</td> <td>424daN</td> <td>445daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td></td> <td>10%</td> <td></td> <td>5%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>418daN</td> <td>462daN</td> <td>424daN</td> <td>445daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td>66%</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 27%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-0.7%</td> <td>-1.0%</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):		+2.5m/Km			Dissymétrie suspension (≤30%):		4%		0%	Forces verticales :		1288daN		1358daN	Frein de service :					Forces de freinage :	418daN	462daN	424daN	445daN	Déséquilibre (<20%):		10%		5%	Forces de freinage (efficacité) :	418daN	462daN	424daN	445daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	66%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 27%					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-0.7%	-1.0%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																														
	G	D	G	D																																																													
Ripage (-8 à + 8m/km):		+2.5m/Km																																																															
Dissymétrie suspension (≤30%):		4%		0%																																																													
Forces verticales :		1288daN		1358daN																																																													
Frein de service :																																																																	
Forces de freinage :	418daN	462daN	424daN	445daN																																																													
Déséquilibre (<20%):		10%		5%																																																													
Forces de freinage (efficacité) :	418daN	462daN	424daN	445daN																																																													
Taux d'efficacité (≥ 58%):	66%																																																																
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 27%																																																																	
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-0.7%	-1.0%																																																															